



VINDUPAYSDEHERVE

REPONSES COMPLEMENTAIRES à L'ASSEMBLEE GENERALE DU **15 juin 2024**

Voici les réponses aux questions soulevées lors de l'AG :

- la différence entre la marge brute reprise dans les comptes BNB (de 115.555 €) et la marge d'exploitation reprise dans le rapport d'activité (de 153.070 €) ?

Nous avons pris, dans le rapport d'activité, la marge brute au sens habituel (chiffre d'affaires +/- encours de production – approvisionnement et marchandises) : 153.070 €.

Dans le schéma BNB, la notion de marge brute est nettement plus restrictive : elle est calculée après ajout des autres produits d'exploitation et déduction des biens et services divers.

	153.070 €	marge d'exploitation du rapport
d'activité		
+ autres produits d'exploitation	20.511€	
- services et biens divers	58.026 €	
	= 115.555 €	marge brute suivant schéma BNB

- En page 7 du rapport d'activité, nous avons indiqué que la perte était à reprendre dans l'indisponible (et non pas dans le résultat à reporter).

En effet, c'est une erreur de notre part.

- Il y a dans nos vignes des pieds morts et/ou manquant.

Nous sommes bien conscients (et au courant) du nombre de pieds morts à remplacer sur nos parcelles. Dès que nous en aurons les moyens, nous les achèterons. Nos moyens actuels ont été utilisés pour récolter, vinifier, mettre en bouteille, étiqueter et vendre la récolte des pieds existants. Dès que nous le pourrons, nous achèterons des pieds supplémentaires pour remplacer ces pieds manquants.

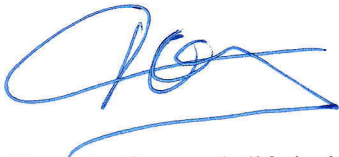
- Des capsules en étain sur nos vins tranquilles ?

Nous aimerions utiliser des capsules en étain sur nos vins tranquilles mais cela nécessite un équipement plus coûteux (qui sera sans doute intégré à une prochaine étiqueteuse).

- Notre site internet est à améliorer et peut avoir (dans les versions en langue étrangères) des erreurs.

Notre site internet est en effet à améliorer. Nous avons vérifié afin qu'il n'y ait plus d'erreur flagrante. En ce moment, le profil des membres du CA sont encore incomplets : nous allons ajouter leur photo et un petit texte de description.

Nous avons ainsi répondu par écrit à quelques questions restées en suspens. Si vous désirez nous en poser d'autres, n'hésitez pas et écrivez-nous à info@vindupaysdeherve.be



Pour le Conseil d'Administration,
Frédéric Breulhez